



C'est mon dernier mot...

*Que le mal nous façonne, il faut bien l'accepter.
Mieux est de façonner le mal à notre usage
et même à notre commodité. (Colette)*

Comme ce serait facile si l'on pouvait accommoder nos souffrances et nos maux à notre convenance. Le mal arrive sournoisement, au moment où on ne l'attend pas. Il vous fauche votre avenir et anéanti vos espérances.

D'un coup, vous voilà transporté dans un autre monde, fait d'inquiétudes, de soucis et de longues heures perdues dans les salles d'attente des médecins et des services d'urgence.

Toutes vos actions, dirigées jusqu'à présent vers les autres, tous les autres, sont désormais recentrées sur un seul être, votre compagnon qui a besoin de votre aide permanente, de votre présence, de votre main protectrice.

Et pourtant, il vous restait tant d'actions à entreprendre, tant de projets à réaliser, tant d'amis à recevoir et à reconforter...

On a beau prôner l'allongement de la vie, les progrès de la médecine, le corps humain a ses limites et la science ses incertitudes.

Alors, profitons de ce temps qui passe si vite et comme l'écrivait avec tant de justesse Ronsard :

*Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain
Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.*

Ne soyons pas pessimistes et défaitistes et écoutons une autre fois le grand poète de la Pléiade :

*Le vrai trésor de l'homme est la verte jeunesse
Le reste de nos ans ne sont que des hivers*

Le terme « **jeunesse** » n'est pas une question d'âge, il s'adresse à tout être qui, heureux de sa situation, continue à faire des projets, des plans sur la comète, fait fonctionner ses zygomatiques plusieurs fois par jour, et retrouve avec grand plaisir ses amis comme ce fut le cas ce dernier printemps lors du congrès de notre association à La Rochelle. C'est ça la vraie jeunesse de cœur et d'esprit. Et, quand elle s'entoure d'amitié, de chaude camaraderie et de bonheur de se retrouver, il faut accueillir ce bienfait du ciel avec gourmandise.

*De toutes les passions, la seule vraiment respectable
me paraît être la gourmandise. (Guy de Maupassant)*

Gérard Levacher

Après les TROIS JOURS de LA ROCHELLE,

AAAMMA vous propose les TROIS JOURS de PARIS : 14, 15 et 16 NOVEMBRE 2015
Visites touristiques guidées, soirée cabaret, dîner croisière sur la Seine,
et les grands magasins en cette période de fin d'année.

Voir descriptif pages 16 & 17 et bulletin d'inscription joint.

Nouvelles des MMA

Extraits de l'Interview de Xavier Poinson, directeur central commercial de MMA à L'Argus de l'assurance

Le changement de périmètre de MMA au sein du groupe Covéa va se traduire par une stratégie de distribution plus unifiée et plus offensive sur le marché des professionnels et des entreprises.

Que devient MMA au sein d'un groupe, Covéa, en pleine mutation ?

Au sein de Covéa composé de GMF, centrée sur le segment des fonctionnaires, et de Maaf, très implantée auprès des particuliers et des artisans, MMA se distingue par son positionnement fort sur le marché des professionnels et des entreprises et par ses deux réseaux d'intermédiaires : 1 700 points de vente pilotés par 1 200 agents généraux et 2 200 courtiers. MMA aujourd'hui réalise 6 Md€ de chiffre d'affaires avec 6 000 collaborateurs, et représente pour le groupe qui pèse 16 Md€ de chiffre d'affaires et emploie 26 000 personnes, un vrai potentiel de croissance et de gain de parts de marché sur le segment des professionnels et des entreprises, sachant que nous nous situons aujourd'hui aux alentours de 10 %.

Covéa Risks, Covéa Fleet et Covéa Caution s'intègrent cette année dans MMA IARD...

Solvabilité 2 impose aux entreprises des contraintes très lourdes et très coûteuses, ne serait-ce qu'en termes de gouvernance, de reporting, d'audit et de contrôle interne... Dans ce contexte, nous avons décidé de rationaliser l'organisation en intégrant ces trois sociétés au sein de MMA IARD. L'opération qui doit être validée par l'ACPR sera réalisée d'ici à la fin de l'année avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015.

... Cette rationalisation nous donne par ailleurs l'occasion, en adoptant une structure unique, de donner davantage de visibilité à la marque MMA et à sa déclinaison, MMA Entreprises. Rappelons que nous étions une des rares compagnies dont les réseaux évoluaient sous deux marques – MMA pour les agents généraux et Covéa pour le courtage – ce qui a pu être pénalisant en termes d'image.

Comment s'organisent les deux réseaux sous cette enseigne unique ?

Sur le marché des professionnels et des entreprises, nos deux réseaux cohabiteront sous la marque MMA Entreprises, avec une complémentarité correspondant à leurs spécificités. Les courtiers interviennent surtout auprès des grosses PME, des ETI voire des grandes entreprises. Alors que, de par la structure de leur marché domestique et leur proximité, les agents généraux sont légitimes sur les segments des professionnels, des TPE et des PME jusqu'à 50 voire 100 salariés. Ils jouent un rôle essentiel auprès des entreprises de proximité comme par exemple les artisans du bâtiment, ou les professionnels de l'automobile. Les courtiers actifs continueront à distribuer les offres destinées à ces segments de clients, alors que ceux qui ne le sont pas aujourd'hui, n'y auront pas accès.

Cette accélération sur le marché des entreprises est-elle synonyme de repli sur celui des particuliers ?

Surtout pas. Le marché des particuliers tient une place importante dans le compte d'exploitation des agents généraux, et représente, santé individuelle incluse, 1,6 Md€ sur les 4 Md€ de MMA IARD. Cependant sur ce marché, les comportements des consommateurs évoluent très vite. Le digital et le Big Data nous offrent des possibilités de répondre à leur demande de façon plus riche et plus précise. Mais pour cela, il nous faut repenser notre modèle et redéfinir la place et le rôle de l'agent général dans ce nouveau schéma. Nous avons engagé un travail de fond sur le sujet avec le Sagamm, le syndicat des agents généraux MMA, tout en gardant à l'esprit que le marché prioritaire et naturel des agents généraux, c'est celui des professionnels des TPE et des PME.

Quels sont les points clés de ce modèle ?

Le digital est un élément essentiel mais ce n'est pas le plus important. à l'avenir, ce sont les capacités des agents généraux à animer leur équipe, à piloter leur activité commerciale et à intégrer de nouvelles compétences qui feront la différence. Le cœur du métier des agents généraux sur le marché des particuliers, c'est le management. C'est un leurre de penser que l'on peut leur imposer un modèle d'organisation. Toute notre stratégie vers le réseau sera centrée sur la professionnalisation. En tant que manager chaque agent général doit pouvoir choisir de se former et de former ses équipes dans les domaines qui correspondent à sa stratégie et acquérir ainsi davantage d'autonomie dans ses spécialités. C'est ce qui lui permettra se différencier vis-à-vis de la concurrence. « Sur le marché des particuliers, il nous faut repenser notre modèle et redéfinir la place et le rôle de l'agent général. »

Et en collective, comment se positionnent vos réseaux ?

Jusqu'à présent, seuls les agents généraux avaient accès à des contrats collectifs provenant de Quatrem. En 2013, une quarantaine d'entre eux seulement étaient actifs sur ce marché. Nous avons investi dans l'accompagnement et depuis, 71 % des agences ont déjà réalisé au moins une affaire. Le mouvement est lancé et va se poursuivre : nous sommes en train de former l'ensemble du réseau et les collaborateurs d'agences. Les agents généraux pourront continuer à distribuer l'offre de Quatrem, mais désormais, ils peuvent, comme nos courtiers partenaires, proposer les offres que MMA porte avec l'Appgis pour les risques standards et avec SMI pour les contrats sur mesure.

Agents généraux : la concentration des réseaux se poursuit en 2014

L'Observatoire des agents généraux 2015 met en exergue les mutations à l'œuvre au sein de la profession, qui découlent notamment des nouvelles réglementations (ANI, loi « Hamon »), mais également de la digitalisation de l'assurance. Dans son dossier « Agents généraux », **L'Argus du 24 avril** reprend les principaux enseignements de l'observatoire et présente les chiffres clés 2014 de la profession.

La plupart des réseaux voient leur effectif diminuer en un an. Aréas Assurances accuse la plus forte baisse au regard du nombre d'agents en exercice en 2014 (9,2% de l'effectif) devant Generali (8,7%), qui avait enregistré 54 départs (6,3%) l'an dernier. Axa France parvient à stabiliser l'effectif cette année, mais le nombre de points de vente diminue. Les réseaux d'Aviva, Thémis Assurances, mais également Swiss Life cette année, continuent à s'étoffer.

	Chiffre d'affaires moyen par agence (en €)		Écart par rapport à l'ensemble	Part de l'ensemble total des réseaux (en %)
	2014	2013		
Alliant	200 000	211 000	-5,2%	20,00%
Aréas Assurances	177 000	193 000	-7,2%	17,70%
Aviva	205 000	203 000	0,9%	20,50%
Axa	255 000	243 000	4,9%	25,50%
Axa Phénix et Hamon	139 000	116 000	19,8%	13,90%
Europassurances	200 000	247 000	-23,1%	20,00%
Generali	200 000	217 000	-8,3%	20,00%
MMA	224 000	217 000	3,2%	22,40%
Swiss Life	239 000	227 000	5,3%	23,90%
Thémis Assurances	170 000	165 000	3,0%	17,00%

	Répartition des commissions en 2014 par type de clientèle (en %)		
	Particuliers	Pros	TPE-PME
Alliant	62,00%	30,00%	8,00%
Aréas Assurances	55,00%	45,00%	0,00%
Aviva	50,00%	50,00%	0,00%
Axa	25,00%	75,00%	0,00%
Axa Phénix et Hamon	41,00%	59,00%	0,00%
Europassurances	64,60%	35,40%	0,00%
Generali	41,00%	59,00%	0,00%
MMA	64,60%	35,40%	0,00%
Swiss Life	41,00%	59,00%	0,00%
Thémis Assurances	81,84%	18,16%	0,00%

Année difficile pour les réseaux Aréas Assurances et Generali : la moyenne des commissions perçues par agence est en baisse pour le premier et stagne pour le second, alors qu'en 2013, la croissance avait été au rendez-vous pour toutes les enseignes. Dans les autres réseaux, la moyenne des commissions progresse de plus de 2%. Gan Assurances se démarque avec une croissance de 25%. Quatre réseaux affichent une moyenne inférieure à celle d'Agéa pour l'ensemble de la profession (272 500 € par agence).

	Répartition des commissions 2014 par type de clientèle (en %)		
	Particuliers	Pros	TPE-PME
Alliant	62,00%	30,00%	8,00%
Aréas Assurances	55,00%	45,00%	0,00%
Aviva	50,00%	50,00%	0,00%
Axa	25,00%	75,00%	0,00%
Generali	41,00%	59,00%	0,00%
MMA	64,60%	35,40%	0,00%
Thémis Assurances	81,84%	18,16%	0,00%

Swiss Life et MMA dans une moindre mesure s'avèrent les deux réseaux les plus diversifiés en termes de produits. Dans les autres, la part de l'assurance dommages reste égale ou supérieure à 80%.

Le réseau Generali est le seul à réaliser moins de 50 % de son activité sur le marché des particuliers. Mais **les réseaux Axa et MMA affichent de belles performances sur le segment des TPE-PME**, avec plus d'un quart des commissions issu de cette typologie de clients.

Source : L'Argus de l'assurance

Sommaire du n° 67

Nouvelles des MMA	Page 2
Interview du directeur commercial	
Nouvelles des agents généraux	
La concentration des réseaux	Page 3
Conseil d'administration	Page 4
Assemblées générales	Page 5
Assemblées générales	Page 6
Rapport moral du président	Page 7
Participants au congrès	Page 8
Rapport du secrétaire général	Page 9
Partie festive	Page 10
La Rochelle	
Partie festive	Page 11
Île de Ré	
Partie festive	Page 12
Le marais poitevin	
Réunions régionales	Page 13
La Bourgogne	
Réunions régionales	Page 14
La Haute Normandie	
La Bretagne	
Réunions régionales	Page 15
L'Aquitaine	
La Picardie	
Le Limousin	
3 jours à Paris	Pages 16 & 17
Infos diverses	Page 18
Dénutrition en maison de retraite	
Impôt : abattement spécial + de 65 ans	
Les soucis des furus retraités	
Infos diverses	Page 19
Remise en forme pour les vacances	
Agea et la complémentaire santé	
Pages d'Agar-Azur	Pages 20 à 23
Dernières nouvelles	Page 24

Dernière minute...

PRAGA 100 : baisse de cotisation possible en 2016.
Y compris pour les retraités !

Réunion du conseil d'administration de l'AAAMMAA le 18 mai 2015 à La Rochelle

Présents : Paul BALME - Pierre EPINEUSE - Jean-Claude GATINEAU - Gérard GROUSBOIS - Denis HUBERT - Michel KOMAN - Gérard LEHOUX - Jean-Yves LEROUX - Jean-Paul MARET- Jean-Marie MARTIN - Jacky RODAIS - Ronan ROMIEUX - Alain THIBAUT.

Absents excusés : Gérard LEVACHER - Marcel DEBORD CHOMBEAU.

Secrétaire de séance : Michel KOMAN.

Gérard LEVACHER : Pierre EPINEUSE évoque les soucis de santé que rencontre actuellement Annette LEVACHER, qui nécessitent une présence permanente à ses cotés. En sa qualité de secrétaire général, Gérard a préparé son rapport d'activités de l'année écoulée, mais cette fois avec des termes qui traduisent beaucoup d'émotion, sachant que ce sera le dernier dans cette fonction et qu'il ne pourra pas le présenter lui même.

Un message d'amitié et d'encouragement, signé de tous les présents à la soirée de gala, sera adressé à Annette et Gérard.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale du 19 mai 2015 :

Les cotisations 2016 resteront inchangées - Il sera proposé de nommer Gérard LEVACHER Président d'Honneur - Jean-Marie MARTIN présentera la rédaction des nouveaux statuts et du règlement intérieur – Des informations seront données sur CAVAMAC et PRAGA ainsi que sur les bonnes relations entretenues avec UNAAGAR, SAGAMM et MMA.

Election des membres du conseil d'administration à renouveler.

Alain THIBAUT et Ghislain de BEUCARON résumeront le programme du week-end à PARIS, les 14, 15 et 16 novembre 2015, préparé avec Vacances Bleues.

Diverses informations :

- Ronan ROMIEUX présente la « superbe » plaquette de l'Amicale, son coût : 283 € HT pour 500 exemplaires plus 42 € HT par 100 supplémentaires. Elle sera utilisée pour la prospection des nouveaux adhérents et chaque fois que nous devons présenter l'amicale et ses activités. Les membres du conseil sont invités à faire part de leurs éventuelles remarques ou suggestions avant le 15 juin.

- Pierre EPINEUSE rappelle que le but principal des amicales de compagnie (et de région) est de provoquer des rencontres conviviales entre leurs adhérents.

Il confirme que Jean-François BIANCHI, Président du SAGAMM, est tout à fait d'accord pour adresser une lettre aux agents en activité proches de la retraite, les invitant à nous rejoindre en adhérant à notre Amicale.

Le SAGAMM cherche à mettre en place une aide apportée par des agents récemment retraités aux jeunes agents débutant leur carrière. À suivre...

- Le congrès 2016 se déroulera à 51 EPERNAY, en plein cœur des vignobles champenois, et plutôt en juin. J.-F. BIANCHI sera invité.

La prochaine réunion de notre conseil d'administration se tiendra à ROUEN le vendredi 16 octobre 2015.

Délégués régionaux :

Les délégués régionaux présents au congrès nous rejoignent pour participer à notre réunion.

Nous comptons 20 régions dont 17 représentées à notre assemblée générale 2015.

- Jean-Claude GATINEAU remercie les délégués régionaux présents et leur confirme l'invitation au repas du soir accompagnés de leur conjoint.

- Gérard LEVACHER rédigera le prochain bulletin à paraître fin juin, mais ce sera peut-être le dernier. Il exprime le souhait qu'un relais s'établisse.

- Gérard LEHOUX se chargera de la rédaction du compte rendu de toute la partie touristique et festive du congrès.

- Michel KOMAN établira le compte rendu du conseil et des assemblées générales

- Alain THIBAUT et Ghislain de BEUCARON détailleront le programme du week-end à PARIS du 14 au 16 novembre 2015. Ce programme sera présenté aux congressistes après l'assemblée générale et ce soir avant le dîner. Les inscriptions doivent se faire avant le 15 juin. Un petit délai supplémentaire sera négocié auprès de Vacances Bleues.

- Ronan ROMIEUX présente la future plaquette de l'amicale aux délégués régionaux, et les informe par ailleurs que 60% des adhérents nous ont donné une adresse mail. Parmi eux, 20% visitent régulièrement le weblog de l'amicale.

- Jean-Claude GATINEAU intervient à nouveau pour rappeler le rôle du délégué régional :
 - réunir les collègues pour des moments de convivialité,
 - faire remonter les informations,
 - intervenir auprès des retardataires dans le paiement des cotisations,
 - favoriser les nouvelles adhésions, les renouvellements.
- Jean-Yves LEROUX prendra une part du travail accompli aujourd'hui par Jean-Claude GATINEAU :

Animation des régions, adhésions nouvelles, renouvellements.

Il est rappelé que :

- le non paiement des cotisations entraîne l'arrêt des garanties d'assurances.
- le BUA a été mis en place pour favoriser l'adhésion aux deux catégories d'amicales et renforcer ainsi l'UNAAGAR, seule à pouvoir représenter les Agents retraités auprès des organismes officiels nationaux (notamment CAVAMAC et PRAGA).

Assemblées Générales de l'AAAMMA le 19 mai 2015 à La Rochelle

À l'ouverture de la séance, Jean-Paul MARET syndic, chargé du pointage des adhérents à l'entrée de la salle, déclare 59 membres présents et 240 pouvoirs, soit au total 299 voix. Il est aidé dans le contrôle des émargements, du bon déroulement des votes et du dépouillement, par deux assesseurs : Alain THIBault et Hervé GIRAULT.

Minute de silence :

À la demande du président, l'assemblée se lève pour observer une minute de silence à la mémoire des collègues et conjoints décédés au cours de l'année écoulée, Ronan ROMIEUX en énonce la liste.

Rapport d'activités :



Le rapport des activités de l'année 2014, rédigé par Gérard LEVACHER secrétaire général de l'Amicale, absent excusé, est lu par Jean-Claude GATINEAU. À l'écoute, tous ont ressenti un message d'émotion. (voir le texte page 9)

Honorariat :

Pierre EPINEUSE propose de nommer Gérard LEVACHER Président d'Honneur de l'AAAMMA. Cette résolution recueille l'approbation de tous. Elle est accompagnée d'applaudissements soutenus destinés à saluer le long et efficace dévouement de Gérard pour l'amicale.

Rapport des comptes :

Denis HUBERT, trésorier, expose les comptes de l'année 2014 qui ont été adressés aux adhérents avec la convocation. Il informe qu'une indemnisation de déplacement des membres du conseil d'administration a été mise en place.

Paul BALME, contrôleur des comptes, confirme la bonne tenue des livres comptables.

La comptabilité est acceptée à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.



Cotisations 2016 :

Les cotisations annuelles resteront inchangées en 2016, soit 35 € par adhérent agent retraité et 15 € par conjoint seul.

Cette proposition du conseil est également acceptée à l'unanimité.

Renouvellement des membres sortants du conseil d'administration :

Les trois candidats pour un mandat de trois ans sont: Pierre EPINEUSE - Jean-Yves LEROUX - Alain THIBault. Le vote à bulletin secret les a élus avec 299 voix sur 299. Jean-Yves LEROUX se chargera du recrutement des nouveaux adhérents et des régions, Alain THIBault de l'organisation des activités de convivialité, rencontres diverses, journées touristiques, congrès...

Le conseil d'administration dans sa nouvelle composition procédera lors de sa prochaine réunion, à la répartition des tâches en son sein, à la désignation des membres de la commission sociale, et à l'élection des membres du bureau.



Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire.



Nouveaux statuts :

Jean-Marie MARTIN présente à l'assemblée les statuts et le règlement intérieur qui ont été adressés à tous les adhérents avec la convocation à l'assemblée générale extraordinaire. Il met l'accent sur les changements importants par rapport aux précédents textes et sur les ajouts. Aucune question n'est posée. Le vote à bulletin secret donne acceptation de ces documents par 299 voix sur 299. Les nouveaux statuts et le règlement intérieur présentés sont adoptés.

Clôture de l'assemblée générale extraordinaire et reprise des travaux de l'assemblée générale ordinaire.

Diverses informations :

Jean-Claude GATINEAU rappelle que notre amicale comprend 20 régions, seules 3 ne sont pas présentes ou représentées à l'assemblée (Lorraine – Languedoc Roussillon – Provence Alpes Côte d'Azur). Il rappelle également le rôle des délégués de région, notamment leur intervention auprès des adhérents en difficulté.

Le Bulletin Unique d'Adhésion et le bulletin de souscription d'assurance sont présentés en rétro projection par Jean-Claude GATINEAU et Ronan ROMIEUX.

Michel KOMAN attire l'attention sur les dispositions de l'article 2 du règlement intérieur qui précise que : « le non-paiement de la cotisation de l'amicale dans les 30 jours qui suivent l'envoi de l'appel, entraîne la perte de la qualité d'adhérent et par conséquent la qualité d'assuré dans les contrats collectifs d'assurances facultatifs ».



CAVAMAC :

Confirmation de la non revalorisation de notre retraite en 2015 malgré la possibilité d'appliquer une légère augmentation de la valeur du point.

PRAGA :

Les mauvais résultats du contrat santé chez les retraités se sont améliorés après l'importante majoration de 2014, il n'y aurait donc pas d'augmentation de cotisation en 2016. Décision sera prise en juin.

Les retraités sont peu représentés dans les instances de décision de nos organismes de retraite et de prévoyance.

Différentes informations sur ces sujets sont données par le président.

Les bonnes relations avec nos partenaires sont évoquées : UNAAGAR bien sûr, mais aussi MMA et le SAGAMM.



Intervention de notre invité :

Daniel MARCOURT, Président d'AGAR-AZUR, successeur de Bernadette DEMANGE, remercie l'AAAMMA pour son invitation.

Retraité depuis 6 ans, il était agent à 80 AMIENS. Il a d'abord travaillé 20 ans dans la presse, suivis de 20 années d'agence AZUR-MMA. Il est fier de dire que ce fut deux carrières de plaisir. Il a toujours été syndiqué dans sa vie professionnelle.

AGAR-AZUR c'est 257 adhérents, 12 régions avec délégués. Amicale familiale dont la moyenne d'âge est assez élevée. Elle organise un voyage chaque année, et un plus grand voyage tous les deux ans.

Bien que les relations avec notre amicale soient excellentes, il n'est actuellement pas question de fusionner.



Par contre, nous pouvons envisager des activités communes, journées touristiques par exemple.

Il conclut son intervention en remettant à notre président son bulletin d'adhésion à l'AAAMMA.

Rapport moral : (Voir texte complet page suivante)

Pierre EPINEUSE, Président, insiste sur le but premier de notre amicale « créer de la convivialité ».

S'il devait définir les objectifs de l'AAAMMA en trois lettres, ce serait C R S (Convivialité-Représentation-Solidarité).

Le rapport moral est voté à l'unanimité.



Compte rendu établi à partir des notes de Michel Koman, secrétaire de séance.

Rapport moral du président



« AAAMMA, créatrice de convivialité ! »

L'an dernier, en conclusion de mon rapport moral, j'exprimais le souhait que cette signature devienne celle de notre amicale.

Depuis notre ambition a été de multiplier les offres de rencontres et de vous proposer les activités touristiques que vous appréciez. J'en veux pour preuve les inscriptions à la troisième (et supplémentaire) journée de notre congrès : nous serons plus de 60 personnes, après demain, à explorer le marais Poitevin. Nous avons la volonté de continuer à diversifier ces moments de partage entre amis, et de les rendre toujours attractifs :

L'offre 2015 est riche en événements:

- nombreuses rencontres régionales souvent autour d'un repas,
- une journée de plus au congrès,
- les journées touristiques proposées par l'Unaagar à l'occasion de

son congrès début juin en Picardie,

- un week-end « spectacle » à Paris organisé par notre amicale avec le concours de Vacances Bleues, en novembre prochain. Nos amis Alain THIBAULT et Ghislain de BEUCARON, qui en sont les organisateurs, vous en diront plus ce soir au dîner.

Nous avons validé hier le lieu de notre congrès 2016, mais si vous voulez bien nous en parlerons ce midi avec nos épouses et époux en dégustant ensemble le petit vin local de la région que nous visiterons.

Evidemment nous ne négligeons pas notre rôle de **représentation** et restons actifs dans les relations avec notre environnement naturel que sont : Les MMA, le SAGAMM, les autres Amicales d'agents retraités, en particulier AGAR-AZUR, et l'UNAAGAR. Aux deux premiers, MMA et SAGAMM, j'adresse, au nom de tous les adhérents de notre amicale, nos vifs remerciements pour leur fidèle soutien (subvention, calendriers, cadeaux publicitaires, impression, frais d'envoi, etc.). Je les rencontre une à deux fois par an et nous nous faisons l'écho des grands événements de leur actualité dans notre communication.

À nos cousins d'AGAR-AZUR, je dis que nous sommes toujours disponibles pour organiser ensemble tout ce qui peut nous rapprocher et ainsi nous acheminer vers le regroupement quand ils le souhaiteront.

Nous sommes actifs dans les structures de l'UNAAGAR afin de participer pleinement par son intermédiaire à la présence des « agents généraux en retraite » auprès des différents organismes nationaux qui nous concernent, notamment:

- En premier, CAVAMAC et PRAGA, je ne reviendrai pas sur ce sujet, nous l'avons évoqué il y a quelques minutes.

- En second, Agéa : la place de l'UNAAGAR au conseil fédéral est désormais inscrite dans les statuts de la fédération des agents.

N'est-il pas naturel d'être présents dans l'organisation qui représente et défend la profession ? La réussite économique de l'agent général nous concerne aussi !

Je rappelle qu'Agéa a pour but (article 2 de ses statuts) : « L'examen et la défense des intérêts collectifs et individuels des agents ..., en exercice ou en retraite, »

Le règlement intérieur d'Agéa prévoit dans son domaine réservé : « La gestion des régimes collectifs de retraite et de prévoyance de la profession. »

Les agents en activité, administrateurs de notre caisse de retraite, ont été parrainés par Agéa lors de leur élection.

La très large majorité des administrateurs de notre organisme de prévoyance est composée d'agents désignés par Agéa.

J'en conclus qu'Agéa est l'acteur majeur de CAVAMAC et de PRAGA !

Pour toutes ces raisons et bien d'autres, les agents retraités doivent

- être présents aux cotés de leurs collègues en activité,



- maintenir et développer le dialogue avec :

- les syndicats de sociétés = c'est la raison de notre proximité avec le SAGAMM,
- les chambres professionnelles territoriales = c'est une des tâches des Amicales de Région, (Participons aux activités de ces amicales qui sont aussi les nôtres !)
- les structures nationales d'Agéa = c'est une des missions de l'UNAAGAR, (Apportons lui notre soutien !)

Le maintien de la **solidarité** entre les membres de notre amicale est toujours en bonne place dans nos activités et se concrétise :

- par des services mis à la disposition de nos adhérents dont :
 - nos contrats d'assurance collectifs et facultatifs,
 - les avantages UNAAGAR auxquels nous avons accès ; je vous invite à en user et en abuser.
- par notre fonds social que nous avons doté d'une base plus structurée à travers nos nouveaux statuts. À partir de cet outil nous continuerons les actions entreprises depuis plusieurs années et agirons pour les rendre plus pertinentes et efficaces.

En conclusion,

Je vous propose de résumer la feuille de route de notre action par les trois lettres : C R S :

Convivialité - Représentation - Solidarité.

Pierre EPINEUSE, président de l'AAAMMA

Participants au congrès de La Rochelle

BAILLY	MICHEL	JOCELYNE M
BALME	PAUL	
BARBOT	DIDIER	ANNIE
BEHAREL	ALAIN	RÉGINE
BERDRIN	DENISE	
BEUVE	ANNE MARIE	
CARO	ANDRÉ	DANIELLE
CHAPIREAU	JEAN PIERRE	
CHAPUIS	PIERRE	
CHARTIER	JACQUES	DANIELLE
CHAUSSADE	PHILIPPE	DANY
CHAUSSÉ	DANIEL	HÉLÈNE
CHRISMANN	FRANCIS	
DE BEAUCARON	GHISLAIN	ANNE MARIE
DEFAY	PATRICK	GINETTE
DEMANGE	BERNADETTE	ROLAND
DENIAU	JEAN MARIE	DANY
DEROUSSEN	GIL	MARIE
DUBUC	JACQUES	
DUHAIL	HUBERT	ODILE
EPINEUSE	PIERRE	JOSÉE
ESCANDE	JEAN LOUIS	MARIE CHRISTINE
FORESTIER	CLAUDE	
FOUCAULT	JEAN CLAUDE	CHRISTIANE
GALLAND	HUBERT	HUGUETTE
GAREAU	DANIEL	MARIE NOELLE
GATINEAU	JEAN CLAUDE	ANNICK
GIRAULT	HERVÉ	MARYSE
GOUREAU	ANNIE	
GROSBOIS	GÉRARD	FRANCE

HECQUET	JEAN	
HERVIOU	JEAN YVES	MICHÈLE
HUBERT	DENIS	RÉGINE
JOUËT	DOMINIQUE	MARYVONNE
KOMAN	MICHEL	MARIE CLAIRE
KRIF	MICHEL	MICHELINE
LARCHÉ	PHILIPPE	BRIGITTE
LAVIGNE	PATRICK	MARIE CLAIRE
LE ROUX	BERNARD	YVELINE
LECOQ	MICHEL	JOELLE
LEHOUX	GÉRARD	
LEROUX	JEAN YVES	MARIE JEANNE
LESEIGNEUR	GÉRARD	FRANCOISE
LOISEL	YVES	AGNÈS
LORY	ERIC	BÉATRICE
MADER	ROLAND	
MARCOURT	DANIEL	ANNY
MARET	JEAN PAUL	GHISLAINE
MARTIN	JEAN MARIE	ANNICK
MASSONNET	JEAN MARIE	MARIE MADELEINE
MAUCHIEN	EDGARD	FRANCOISE
PACAUD	BERNARD	
PISSALOUX	JEAN	MARTINE
RAULT	LOÏC	
RODAIS	JACKY	FRANCOISE
ROMIEUX	RONAN	GABRIELLE
STAES	LOUIS	
THIBAUT	ALAIN	JACQUELINE
THIERY	GÉRARD	NICOLE
TOUSSAINT	PATRICK	ANNIE
VERET	MICHEL	

Rapport d'activité du secrétaire général

lu par Jean Claude Gatineau



Pour la première fois depuis 18 ans, je ne serai pas parmi vous pour cette assemblée générale de la Rochelle. Un gros pépin de santé subit par mon épouse m'oblige à rester près d'elle 24 heures sur 24. Nous sommes passés brusquement du 3^{ème} âge au 4^{ème} âge, celui qui est tant redouté et qui nous oblige à garder une foi et un optimisme intacts pour le franchir le mieux possible.

Je sais ce que je vous dois à tous qui m'avez permis de rester jeune pendant ces 18 dernières années ce qui m'a :

- contraint de garder le contact avec la profession,
- contraint de rester documenté pour transmettre aux autres,
- contraint de rester attaché à un téléphone pour répondre à un appel qui peut être parfois de détresse,
- contraint de garder l'esprit en bon état pour demeurer à votre hauteur et vous représenter dignement.

Une page se tourne aujourd'hui. Je ne me fais aucun souci pour la **pérennité de notre association**. Elle est entre de bonnes mains, mieux structurée, plus diversifiée.

Je voudrais rendre un hommage plus particulier à quatre personnes :

- D'abord à mon prédécesseur, qui m'a tout appris et qui a tenu, seul, les rênes de notre amicale pendant de longues années. Je veux parler de **Jean Pierre VANDERHAEGHE**, notre président d'honneur.
- Et puis, trois collègues, hélas disparus, mais qui m'ont apporté leur aide, leur sourire, leur amitié : je veux citer **Georges CHANTRAN**, **Jean Louis MEUNIER** et **Pierre MARTINEAU**. Je ne les oublie pas, ils sont restés dans ma pensée.

Après cette introduction très nostalgique, mais qui me semblait nécessaire, voici quelles ont été les activités du secrétariat général de notre association, activités qui ne diffèrent guère des années passées. Sauf que notre nouvelle organisation m'a déchargé de tout ce qui est encaissement de cotisations, du moins en aval, avec la réception des chèques qui arrivent désormais directement chez le trésorier.

Il reste tout ce qui est traitement de texte à partir de notre fichier, tenu à jour par Jean Claude GATINEAU, c'est-à-dire : émission des appels de cotisations, convocations à l'assemblée générale, préparation de l'envoi des trois numéros du bulletin d'information.

La gestion courante s'est beaucoup simplifiée depuis ces dernières années, la nouvelle génération étant familiarisée avec Internet, le courrier classique a pratiquement disparu à quelques exceptions près.

Il reste le lourd travail de la rédaction et de la réalisation du bulletin d'information. En amont de la rédaction, il faut stocker des informations en ayant toujours comme principe dans le choix des articles : ce document peut-il intéresser nos adhérents pour améliorer leur vie quotidienne, la tenue de la gestion de leur patrimoine, l'amélioration de leur bien-être. Après, ce n'est plus qu'une question de rédaction, de mise en page. La rédaction d'un numéro demande environ trois semaines de travail à temps plein.

Je dois avouer que lorsque j'ai mis en chantier le n°1 en septembre 1999, je ne pensais pas en arriver au n°67. Comme j'ai la faiblesse de penser qu'il plaisait à nos adhérents j'ai persisté. J'espère ne pas avoir abusé.

Je souhaite à tous un excellent congrès. J'espère vous retrouver l'année prochaine, nos problèmes personnels s'étant améliorés. Comme l'écrivait Charles de Gaulle : « ***l'espoir est toujours vainqueur du tracassin*** ».

Gérard LEVACHER

**WEEK-END PARISIEN - 14, 15 & 16 NOVEMBRE 2015
TROIS JOURS D'EXCEPTION !**

**DESCRIPTIF PAGES 16 & 17
BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER AVANT LE 15 JUILLET**

Congrès 2015 - Partie festive

Pendant que les agents retraités participent à l'assemblée générale, leurs conjoints visitent la ville de La Rochelle en calèche. Ce moyen de transport a permis de découvrir des quartiers historiques interdits à la circulation urbaine. Toutes et tous sont revenus enchantés.



Après midi : départ des participants sur le bateau « Eudes d'Aquitaine », par temps gris, frais et mer agitée, pour la découverte du grand port maritime de La Rochelle. Issu de la transformation du port autonome, ce port de commerce se classe au 6^e rang des grands ports maritimes de France en tonnage de marchandises, 1^{er} port européen pour l'importation de grumes et 1^{er} port français pour l'importation de produits forestiers et pâtes à papier. Il représente plus de 85% des échanges de marchandises du transport maritime de la région.

Il dispose aussi d'un terminal passagers qui accueille de grands paquebots de croisière à la belle saison. Il est devenu le 1^{er} port d'escale de la façade atlantique.



Le ferroviaire fait aussi la fierté du port, propriétaire de 45 kilomètres de voies ferrées. La modernisation du réseau a permis de doubler le trafic en 5 ans et d'éviter ainsi près de 60 000 poids lourds sur les routes.

La Maison du Port (direction générale, direction logistique, direction financière, agence comptable, capitainerie) emploie 1 600 personnes et 16 000 personnes occupent des emplois indirects.

Après la promenade par mer jusqu'au pont de l'île de Ré, tous les participants ont pu, à terre, découvrir la maquette du port et ses 2800 mètres linéaires de quais - terminal passagers - terminal pétrolier - 300 hectares de surface maritime - 200 hectares de surface terrestre - 53 hectares de stockage extérieur - 137 500 m² de hangars - 21 grues.



À 20 heures, les congressistes étaient invités à un cocktail suivi d'un dîner de gala.

Les animateurs, excellents, jouaient la musique à la demande dans une ambiance formidable. Les femmes surtout, dansaient valse, tangos, javas, twists, rocks, discos, comme aux plus beaux jours de leur jeunesse.



Entre deux danses, Hubert animait la tombola. Régine Beharel offrit une aquarelle, Jacqueline Thibault un tableau, Gérard Levacher notre auteur, deux livres, Mader père et fils 6 bouteilles de pineau, Vacances Bleues un séjour touristique. Pour leur dernière année de mandat, les Noirmoutrins Jean-Claude Gatineau et Gérard Lehoux ajoutèrent dix lots de leur île vendéenne voisine. Et l'on termina la soirée par un digestif, deux bouteilles de marc de Gewurtztraminer, offerts par André et Alice Bingert, absents et excusés.



Crédit photos :
Alain Béharel et Jean Marie Martin
Relation de la partie festive : Gérard Lehoux



Mercredi 20 mai 2015

À 9h00 départ en cars de La Rochelle. Rendez-vous au pied du pont de l'île de Ré avec les guides pour la visite du coeur du patrimoine historique de l'île.

À 10h00, arrêt à la coopérative vinicole et maraichère de l'île pour présentation du travail des vigneron. La production des raisins sert, suivant les cépages, à l'élaboration de vins, de pineau et de Cognac. Dégustation de pineau blanc et rouge.



À 12h30 après une ballade le long d'une magnifique plage exposée face à l'océan, déjeuner au restaurant de produits de la mer et poissons.



À 14h30 visite au cœur du marais salant rétais avec présentation de l'histoire et de la technique de production du sel et de la fleur de sel.

À 15h30 arrêt à Saint-Clément-des-Baleines, tout au nord de l'île, pour découvrir l'espace d'animation muséographique sur l'histoire des phares.



De nombreux participants sont montés tout en haut du phare admirer la vue panoramique à 360°.

En fin de journée, retour à La Rochelle avec soirée libre.



Jeudi 21 mai 2015

À 9h00 départ de La Rochelle pour arriver vers 10h00 à Arçais au cœur du marais poitevin.

À 10h30 visite guidée en barque à la découverte du marais sauvage au travers de canaux encore secrets. Les bateliers, anciens agriculteurs nés sur le marais, y sont toujours restés. Ils racontent leur vie avec passion et aiment transmettre leur amour du pays.

À 12h00 : déjeuner à la guinguette du Marais, sur une terrasse au bord de l'eau agrémenté d'une dégustation de produits régionaux et de cadeaux de bienvenue.



À 14h00 : balade en calèche pour découvrir Arçais et son patrimoine au rythme paisible des chevaux. Sauf pour la calèche de Denise. Le cheval rua tant et si bien qu'il se détacha. Le cocher veillait et tout rentra dans l'ordre. La calèche ne fit aucun tonneau comme on l'entendit dire. Mais on apprît que le maire d'Arçais est le bras droit de Ségolène. On peut donc être Royal, de gauche avec un bras droit...



À 16h00 : visite du parc ornithologique de Saint-Hilaire-La-Palud. Plus de 70 espèces d'oiseaux du marais poitevin se laissent approcher en toute quiétude, tout au long du sentier ombragé qui sillonne le parc de 8 hectares, situé au cœur de la venise verte.



En fin de parcours, on vit des amis, si contents, imiter les oiseaux. Et l'on assista, pour finir à une bagarre entre une grue et une pie qui voulait lui voler son poisson. Ce qui rappela ce vers de Victor HUGO : « ah le bel appât que la pie n'happât pas ».



L'apéritif avant le dîner

Avant de passer à table, Alain THIBAUT et Ghislain de BEUCARON ont présenté le week-end parisien qu'ils ont concocté avec Vacances Bleues.

Pierre ÉPINEUSE a confirmé le lieu du congrès 2016 : ÉPERNAY, la capitale du Champagne !

VALEUR EN EUROS DES FRANCS DE 1973 À 2014 (valeur de 100 F = 1 €)			
1 F de l'année	vaut en € en 2014	1 F de l'année	vaut en € en 2014
1973	0,86915	1994	0,20609
1974	0,76424	1995	0,20259
1975	0,68378	1996	0,19867
1976	0,62380	1997	0,19626
1977	0,57036	1998	0,19491
1978	0,52296	1999	0,19394
1979	0,47217	2000	0,19071
1980	0,41581	2001	0,18759
1981	0,36665	1 € de 2002	1,207
1982	0,32791	1 € de 2003	1,182
1983	0,29913	1 € de 2004	1,158
1984	0,27850	1 € de 2005	1,137
1985	0,26316	1 € de 2006	1,119
1986	0,25635	1 € de 2007	1,102
1987	0,24853	1 € de 2008	1,072
1988	0,24202	1 € de 2009	1,071
1989	0,23358	1 € de 2010	1,055
1990	0,22597	1 € de 2011	1,033
1991	0,21895	1 € de 2012	1,013
1992	0,21389	1 € de 2013	1,005
1993	0,20953	1 € de 2014	1,000

Réunions régionales Bourgogne

Je viens de réunir les anciens de la région Bourgogne. Nous étions prévus 16 personnes mais seulement 12 à l'arrivée. Nous devrions faire mieux l'année prochaine car cette réunion s'est déroulée dans un fort climat d'amitié et d'échanges.

Participaient : Georges et Anne-Marie SIVOT - Rémy et M^{me} LECOUVREUR - Jacques et Marie Françoise TROUVE - Philippe et Dany CHAUSSADE - Bruno BAYLE - Guy ALGRET - Jean BAS - Pierre PERVIEUX

Hubert DUHAIL, Jean Marc LECOMTE, Céline BAYLE victimes de maux de dernière minute n'ont pu participer à regrets.

Comme le veut un peu la tradition beaunoise, nous nous sommes retrouvés au domaine des Terregelesses où nous avons fait une dégustation de Pernand Vergelesses et Savigny-les-Beaune et découvert un petit domaine animé par une Loriane très professionnelle, passionnée et captivante comme en atteste la photo. Ces premières agapes furent suivies d'un déjeuner sympathique et amical à proximité de nos fameux hospices. Ambiance très chaleureuse et agréable.

Nous nous sommes séparés vers 15h et promis de nous retrouver l'année prochaine... si Dieu le veut.

Philippe
Chaussade
Délégué
régional



Réunions régionales

Haute Normandie



Réunion des membres de l'AAAMMA de Haute Normandie, le 13 avril à l'auberge de « La Maison Brulée », à LA LONDE (76500).

La rencontre regroupait des anciens collègues de l'Eure et de la Seine Maritime à l'initiative de Jickie et Pierre BOURGOIN et d'Annick et Jean-Marie MARTIN, beaucoup de collègues, pour des raisons diverses, avaient manifesté leurs regrets de ne pouvoir participer.

La photo souvenir, nous montre les présents.

De gauche à droite : Pierre EPINEUSE, Daniel GAUTIER, Josée EPINEUSE, Madame GAUTIER, Annick MARTIN, Michel PEZIER, Pierre et Jacqueline BOURGOIN, Michel et Eliane d'ANNOUX, Jean-Marie MARTIN et Jacques DUBUC. Après le repas convivial, la visite du Château de VILLERS, situé sur la commune de ST PIERRE de MANNEVILLE (76113), permet la découverte d'une demeure habitée par la même famille depuis 1764.

La visite du parc et du château, sous la conduite des propriétaires, fut très intéressante et émaillée de faits historiques et d'anecdotes, dont le mobilier porte témoignage.

Bretagne

Cette année, c'est le département du MORBIHAN qui accueillait notre réunion annuelle des anciens agents MMA de BRETAGNE.

Comme d'habitude, un soleil radieux attendait les 26 participants à PORTIVY, petit port de la presqu'île de QUIBERON qu'avait choisi le maître des cérémonies, à savoir Michel BAILLY, délégué départemental.

Situé au premier étage, le restaurant « La Passerelle » nous offrait une vue imprenable sur la baie.

Après un bon déjeuner, et



la photo habituelle, nous avons longé la magnifique côte sauvage pour nous rendre à la conserverie « LA BELLE ILOISE » renommée pour ses sardines et autres conserves (thon et maquereaux). Il faut signaler que le travail dans cette usine se fait à l'ancienne, comme jadis. La visite, ponctuée par des projections de vidéos, fut très appréciée, et beaucoup d'entre nous repartirent avec quelques provisions, convaincus de la qualité des produits de cette entreprise familiale créée dans les années 30.

L'an prochain, ce sera le tour des Côtes d'Armor de nous accueillir.

de gauche à droite :

Michel MORDRET et son épouse, Christiane CHOQUET (1^{er} rang), Nicole BOYER (2^{ème} rang) Jean Claude FOUCAULT, Patrice BOYER, (1^{er} rang) Bernard CHOQUET (2^{ème} rang), Marylise LEBIHAN (1^{er} rang), M^{me} JOUET, Dominique JOUET, Geneviève LE BIHAN, Claude LEBIHAN, Denis HUBERT, Jocelyne BAILLY, Michel BAILLY (1^{er} rang), Gabrielle ROMIEUX, Noëlle COURTET (1^{er} rang), Loïc RAULT (2^{ème} rang), André COURTET, M^{me} LE POTIER, Marie Jeanne LEROUX, Ronan ROMIEUX, Jean-Yves LEROUX, Jean Félix LE POTIER, Jean Paul STEPHAN.

Manque M^{me} STEPHAN.

Réunions régionales

Aquitaine



Si vous allez un jour vers TOULOUSE, le restaurant L'ABRI-COTIER à 33 - SAINT MACAIRE, situé à quelques kilomètres de l'autoroute, sera une halte appréciée pour la qualité de ses repas.

Au cours de cette réunion, les agents ont tenu à rendre hommage à Bernard PARMENTIER ancien agent de Périgueux, qui fêtait ses 90 ans. Bernard PARMENTIER a été un fidèle de toutes les réunions en activité et continue maintenant en retraite. Il est et reste pour tous les agents d'Aquitaine, un modèle en matière de confraternité.

Benoit Subervie, délégué régional Aquitaine

Sur la photo :

Au fond et à partir de la gauche: Gérard LAUNAY - Jean Paul DUTREIL - Bernard PARMENTIER - Claude MOREAU - Benoît SUBERVIE - Pierre MORAND - Roland HUTIN

Au premier plan : Monique GASSIES - Jean Pierre VERGNOLLES - Nicole KELSEN - Didier PARMENTIER

Picardie

C'est à Amiens, aujourd'hui capitale de la PICARDIE, que Gil Deroussen, délégué de région, a organisé le 15 avril la réunion régionale annuelle de l'AAAMMA.

Autour de Pierre Epineuse, venu en voisin normand, les adhérents disponibles et leurs conjoints ont partagé un excellent repas, une promenade dans les jardins de la ville et une visite de la cathédrale; le tout au cours d'une journée très ensoleillée.

Bravo à l'organisateur pour le choix du restaurant et de la météo !

Une précision : la cathédrale d'Amiens est la plus grande cathédrale gothique au monde.

(deux fois Notre Dame de Paris en volume)



- de gauche à droite :

Michel KOMAN, Gérard THIERY, Micheline KRIF, Nicole THIERY, Monique BOINET, Marie Claire KOMAN, Pierre EPINEUSE, Michel KRIF, Daniel RIVET, Michèle RIVET, Yves BOINET, Marie DEROUSSSEN, Gil DEROUSSSEN.

Gil Deroussen, délégué régional Picardie

Limousin



À l'initiative de Pierre Jandeaux, délégué des actifs du limousin, les agents actifs et retraités ont fêté le départ en retraite de 4 collègues : Jean Claude Babeix (Gueret) - Georges Dotzis (Limoges) - Xavier Jalageas (Limoges) - Bernard Pauly (Tulle)

Souvenirs et actualités ont été échangés par les 13 actifs et 8 retraités lors du repas convivial au restaurant le Chalet à Panazol près de limoges.

De gauche à droite: Jean Claude Babeix, Daniel Bernard, Michel Verliat, Georges Dotzis, Xavier Jalageas, Jean Pissaloux, Bernard Pauly, André Herniotte.

Jean Pissaloux, délégué régional Limousin

Un WEEK END à PARIS :



Vue de la ville



Croisière sur la Seine



Opéra Garnier

VILLA MODIGLIANI

13 Rue Delambre 75014 PARIS

En plein centre de **Montparnasse**, dans l'un des quartiers les plus animés de la capitale, à proximité du quartier Latin et de St Germain-des-Près, l'hôtel la **Villa Modigliani** offre une combinaison de chaleur et d'élégance française. Cet Hôtel est le point de départ idéal pour découvrir Paris et ses alentours.

Les plus de l'hôtel : Jardin privatif, bar avec terrasse, salon, coffre-fort individuel, connexion Internet WIFI gratuit dans les chambres et les salons.

...3 jours / 2 nuits... les 14 - 15 - 16 novembre 2015...

Jour 1 TOUR DE PARIS

Arrivée en fin de matinée, installation à l'hôtel, apéritif de bienvenue et Déjeuner.

Après-midi : Visite guidée de Paris (1/2 journée) en autocar, ses principaux monuments, les Invalides, la Place de la Concorde, les Champs Elysées, la Place Vendôme, l'Opéra Garnier et l'Opéra Bastille, l'Hôtel de Ville, le Châtelet, la Tour Montparnasse, le quartier St Germain des Près avec les thermes de Cluny.....2H30 de visite pour que Paris n'est plus de secret pour vous

Dîner spectacle « Chez ma cousine » à MONTMARTRE

RETOUR en autocar fourni par VACANCES BLEUES.

Jour 2 LES PASSAGES COUVERTS – DINER CROISIERE SUR LA SEINE

Matin : Du Palais Royal aux Grands Boulevards, découvrez le charme et l'activité de ces passages à l'architecture insolite, qui ont fait la gloire du commerce et de la mode à Paris durant tout le 19^{ème} siècle. (visite à pied au départ de l'hôtel)

Déjeuner à l'hôtel

Après-midi : LIBRE

Soirée : Dîner croisière sur la Seine. « BATEAUX PARISIENS »

Rendez-vous au pied de la Tour Eiffel - Port de la Bourdonnais à 19H45

RETOUR en autocar fourni par VACANCES BLEUES

La prestation :

- 2h30 de croisière
- Menu tout compris avec choix à la carte :
Entrée, plat, fromage (selon le service), dessert
- Boissons incluses : apéritif, vins*, eau minérale et café
- Cuisine authentique, préparée chaque jour à bord par le Chef
- Animation musicale en live avec un chanteur ou une chanteuse et un orchestre

Dîner croisière « Service Privilège » :

- L'emplacement privilégié en baie vitrée
- La coupe de Champagne en apéritif avec des feuilletés au fromage
- La sélection de vins haut de gamme
- La sélection de fromages affinés incluse dans le menu
- Les mignardises pour accompagner le café
- Menu et plan de croisière offerts à chaque passager

Jour 3

Matin : Matinée libre - Déjeuner à l'hôtel - Fin de nos prestations

Ce programme vous est présenté à titre indicatif, suivant les conditions météorologiques et organisationnelles, aussi nous pouvons être amenés à inverser les jours du programme.

TARIF PAR PERSONNE - En chambre double -

TOUT COMPRIS = 540 €

Ce prix comprend :

- L'hébergement en chambre double
- La pension complète, vin compris, du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 3^e jour.
- L'entretien quotidien des chambres.
- Le pot de bienvenue.
- Le transport en autocar pour l'excursion du jour 1 après-midi (tour de Paris)
- Le transport aller-retour à l'hôtel pour les deux soirées
- Un dîner croisière service « Privilège » (détail ci-dessus)
- Le dîner spectacle « Chez ma cousine »
- L'encadrement des deux excursions, sauf la croisière (commentaires par l'équipage)
- Les frais de visites pour les excursions prévues au programme.
- L'assistance rapatriement.
- L'assurance annulation

Ce prix ne comprend pas :

- Le parking à proximité de l'hôtel : 17€ par jour.
- Le logement en chambre individuelle = + 40 € par personne et par nuit.



et

AAAMMA

le 19 MAI 2015.

Pour tout renseignement complémentaire : Alain THIBAUT tel : 06 89 50 45 30
Ghislain de BEUCARON tél : 06 62 73 29 73

La dénutrition en maison de retraite

Déjeuners servis trop tard, dîners commencés trop tôt... Plus d'un tiers des personnes âgées résidant en maison de retraite souffrent de dénutrition, en raison de la mauvaise qualité de l'alimentation dans les maisons de retraite, selon l'UFC-Que Choisir.

Entre 450 000 et 700 000 personnes âgées sont actuellement touchées par la dénutrition en France. Mais c'est en maison de retraite que le phénomène est particulièrement marqué car 38% des résidents seraient concernés. Or, la malnutrition peut entraîner des problèmes de santé très graves : perte d'autonomie, infections multiples, escarres, fractures...

Parmi les dysfonctionnements constatés, l'association a notamment souligné que trop souvent *"les horaires du personnel priment sur la bonne alimentation des seniors"*. De ce fait, les horaires des repas sont souvent raccourcis en fin de journée. Et ce, alors même que ce rythme est en contraire à la durée minimale de trois heures recommandée entre chaque repas journaliers. Dans les établissements étudiés, les dîners commencent trop tôt, en moyenne à 18h25, un horaire avancé, dans certains cas, à 18h00 !

Autre constat : nombre de maisons de retraite ne servent pas suffisamment de viande rouge, indispensable aux seniors pour lutter contre la fonte musculaire, de fruits ou de légumes. Trop souvent, ces aliments sont remplacés par des plats cuisinés dénués de protéines.

Au vu de ces carences, l'UFC-Que Choisir souhaite sensibiliser les familles et les invite à choisir un établissement attaché à l'alimentation des pensionnaires. L'association demande également aux parlementaires d'inscrire l'alimentation et le suivi nutritionnel dans les Ehpad dans le projet de loi Santé.

Le Particulier – 25/03/2015

Impôt 2015 : abattement spécial pour les plus de 65 ans et les invalides

Pour l'imposition des revenus perçus en 2014 - impôts 2015 - les plus de 65 ans bénéficient d'un abattement spécial lorsque leur revenu net global est inférieur à 23 700 €.

Les personnes âgées de plus de 65 ans au 31 décembre 2014 bénéficient d'un abattement sur les revenus qu'ils ont perçus en 2014, pour les impôts 2015.

Le montant de l'abattement dépend de l'importance du revenu net global qui est obtenu après déduction des éventuels déficits des années antérieures et des charges du contribuable, sans tenir compte des plus-values taxées à l'impôt sur le revenu selon un taux proportionnel, ni des revenus soumis à prélèvement libératoire.

Lorsque le revenu net global est inférieur à 14 710 €, l'abattement est de : - 2 344 €, si le contribuable ou un seul membre du couple soumis à une imposition commune est âgé de plus de 65 ans ; - 4 688 € pour les foyers dans lesquels les deux membres du couple ont plus de 65 ans.

Lorsque le revenu net global est compris entre 14 710 € et 23 700 €, l'abattement est de : - 1 156 €, si le

contribuable ou un seul membre du couple soumis à une imposition commune est âgé de plus de 65 ans ; - 2 312 €, pour les foyers dans lesquels les deux membres du couple ont plus de 65 ans.

Au-delà de 23 700 € de revenu net global, aucun abattement n'est accordé. Son montant est directement déduit du revenu net global imposable.

Le Particulier – 20/03/2015

Les soucis des futurs retraités

Les régimes Agirc et Arrco ont su constituer des réserves importantes jusqu'en 2008. Mais, avec la crise, la montée du chômage et une moindre progression des salaires, ils ont dû ponctionner leurs excédents pour équilibrer leurs comptes. En 2013, le surplus de dépenses par rapport aux recettes était de l'ordre de 8,8% à l'Arrco et de 18% à l'Agirc. Les mesures correctives déjà prises, notamment le gel des valeurs du point ou l'augmentation des cotisations, se révèlent insuffisantes. Globalement, notre système de retraite par répartition est avantageux. Mais il lui manque des règles de rééquilibrage automatique qui garantiraient à terme la viabilité des régimes. Il est possible que les retraités de demain reçoivent une pension moindre que les retraités d'aujourd'hui. Pour préparer au mieux leur avenir, les personnes qui ont un emploi peuvent travailler une ou deux années supplémentaires, opter pour la surcote ou la retraite progressive en fin de carrière.

Sachant que les retraites complémentaires représentent en moyenne un tiers des pensions des non-cadres et deux tiers des pensions des cadres, il y a lieu de s'inquiéter du futur pouvoir d'achat des retraités. Les pouvoirs publics devront trouver des mesures d'accompagnement social tenant compte des ressources des retraités de demain.

Source : Dossier familial - juin 2015

Le Champagne ...

Ce vin est exceptionnellement riche en sels minéraux : sodium, calcium, magnésium, et surtout en bi-tartrate de potassium (30 à 100mg/l).

Ce composé minéral a la propriété de favoriser la tonicité et la contraction des fibres musculaires lisses et striées.

Riche en phosphore, aliment du système nerveux, il est un euphorisant naturel. Bactéricide, surtout intestinal. Il a une action tonique sur l'estomac.

Par son acidité naturelle, il combat le colibacille qui se développe en milieu alcalin.

Par son effet désintoxiquant, il nettoie les vaisseaux des dépôts calcaires et les parois vasculaires, et fait obstacle à la sénescence et aux rhumatismes.

Il renforce la systole cardiaque.

On l'utilise contre les affections coronariennes et aide ceux qui relèvent d'un infarctus. Également contre l'arthrose et la goutte.

Je ne savais pas tout ça, mais je savais bien que j'avais raison d'en boire... !

Remise en forme pour les vacances

Si après 50 ans le corps demande à être traité avec plus de ménagement, les bases de la remise en forme sont quasiment les mêmes à tout âge : **du sommeil, une bonne alimentation, une bonne hydratation et enfin du mouvement**. Il va falloir être à l'écoute de votre corps et lui donner ce qu'il demande car c'est en adoptant un rythme de vie qui vous correspond, que vous récupérez et que la forme reviendra. Un sommeil de bonne qualité est essentiel, c'est la clé du succès de votre plan de remise en forme.

En avançant en âge le besoin de sommeil arrive plus tôt alors que la quantité de sommeil est en baisse. Rien ne sert de lutter contre l'endormissement, suivez votre rythme de vie, laissez votre corps vous guider. Réveillé de bonne heure, levez-vous et profitez-en pour pratiquer une activité sportive avant d'attaquer la journée. Rester dans son lit en attendant un hypothétique nouveau cycle de sommeil ne sert à rien, si ce n'est à générer du stress avant même le début de la journée.

Il convient également de sortir, de prendre l'air, car une bonne exposition aux UV du soleil aidera à produire cette précieuse vitamine D qui permet d'assimiler le calcium, renforçant l'ossature, stimulant le système immunitaire et protégeant de certains cancers.

Choisir un sport adapté à sa pathologie.

Si de plus en plus de seniors sont conscients de l'importance de faire de l'exercice, il n'est pas facile de choisir le meilleur sport à pratiquer lorsqu'on souffre d'une maladie chronique. Quel que soit ce choix, les bénéfices du sport ne peuvent être acquis que par une pratique régulière et disciplinée. Ainsi il est essentiel, non seulement, de choisir une activité en fonction de ses pathologies, mais aussi de ses réelles capacités et de ses goûts.

Rien ne sert de s'obstiner à pratiquer un sport pour lequel on a aucune affinité. Toutefois, la sédentarité est le facteur de risque majeur responsable des maladies cardiovasculaires, de l'obésité, du diabète et de l'hypercholestérolémie. Pour toutes ces pathologies, la pratique d'une activité physique d'endurance est recommandée.

Il faut travailler sur la régularité et la longueur. La natation, la marche nordique ou la randonnée, le golf ou encore le vélo sont autant de pratiques à faible intensité qui permettent de travailler sur la régularité et la longueur. Il est essentiel, pour toutes ces maladies, d'écarter les sports violents ou de force, demandant un effort puissant et bref, qui pourrait entraîner une élévation brutale de la tension artérielle avec un risque d'accident vasculaire cérébral ou encore d'infarctus.

Pour l'ensemble des pathologies respiratoires, il est recommandé d'éviter les sports en salle où les tapis et tatamis sont souvent des niches à poussières et allergènes ainsi que les activités avec les animaux. Les pratiques sportives en extérieur seront à modifier ou à suspendre en période de pic de pollution, de grand froid, de canicule ou d'alerte aux pollens.

Si natation et gymnastique jouent un rôle en prévention des douleurs dorsales, il est essentiel, au préalable, de renforcer sa ceinture abdominale et ses muscles lombaires par des étirements et du grainage.

Mieux vaut en rire



On n'est pas obligé de faire tout le même jour !

Agéa et la complémentaire santé

À six mois de la généralisation de la complémentaire santé, Agéa, la Fédération nationale des agents généraux d'assurances, et les organisations syndicales représentatives ont décidé de passer à l'offensive. Le 24 juin, un accord de branche sur la complémentaire santé du personnel des agences générales d'assurances a été en effet ouvert à signature. *“Nous avons négocié des garanties conformes au périmètre des contrats responsables, mais qui vont tout de même au-delà du panier de soins, notamment en optique et en dentaire”*, explique Thierry Tisserand, secrétaire fédéral de la fédération CFDT banques et assurances.

Prise en charge des soins de prévention

Cet accord – qui concernera environ 17 000 salariés sur les 24 000 que compte la branche – prévoit en outre la prise en charge de médecines douces (ostéopathie, chiropractie, homéopathie) sur la base d'un forfait de 200 € par an, ainsi que celle de soins de prévention comme le sevrage tabagique ou le vaccin antigrippe. Selon ce texte, la part contributive des employeurs à cette couverture santé sera au minimum de 50%, comme le prévoit la loi.

Labelliser plutôt que recommander

À l'image de l'accord conclu dans la métallurgie, la branche du personnel des agences générales d'assurances n'a toutefois pas voulu recommander des organismes assureurs dans son texte, préférant opter pour une labellisation. *“Suite à la signature de l'accord – en tenant compte que celui-ci recueille une majorité des voix des organisations syndicales –, un appel d'offres sera lancé et à l'issue duquel deux ou trois compagnies seront labellisées. Les agences pourront ainsi s'adresser directement à elles pour gérer leur complémentaire santé”*, conclut Thierry Tisserand.

source : L'Argus – 3 juin 2015



Le nerf de la guerre... les adhésions !

L'objectif permanent pour une Amicale de Retraités comme la nôtre est de faire en sorte que le nombre de ses membres ne se dégrade pas d'année en année.

Notre souci constant est donc, pour compenser les « départs naturels » liés à l'âge des plus anciens d'entre nous, de faire de nouvelles adhésions parmi les Agents Généraux qui arrivent en fin de carrière.

La tâche n'est pas simple et, il nous faut utiliser tous les moyens à notre disposition pour convaincre ces "futurs nouveaux retraités" de nous rejoindre avant ou dès leur cessation d'activité.

Nous réussissons en partie grâce, notamment, à **agéa**-formation au travers des

stages "Anticiper pour bien préparer son départ en retraite" proposés aux Agents Généraux qui vont cesser leur activité.

Ces stages ont lieu une fois par mois et, avec trois de mes collègues du Conseil d'Administration de l'**UNAAGAR**, nous intervenons lors de ces journées afin de présenter aux participants, nos structures à savoir l'**UNAAGAR**, les Amicales de Régions et les Amicales de Compagnies, mais aussi de les convaincre de nous rejoindre.

Nous leur remettons un dossier complet "**UNAAGAR et Les Amicales**" comprenant un courrier du Président Georges BELAT, une plaquette institutionnelle de présentation, des exemplaires de "**La VOIX de l'UNAAGAR**" et des "**Avantages Adhérents**" ainsi qu'un BUA, Bulletin Unique d'Adhésion à l'Amicale de Région et à l'Amicale de Compagnie.

Les retours de ces BUA donnent dans bon nombre d'Amicales de bons résultats.

D'autres moyens, il est vrai, pourraient nous permettre de faire mieux, mais c'est un travail de tous les jours et de vous tous.

En effet, si chacun d'entre vous prenait le temps et, avait le réflexe de nous alerter lorsqu'il a connaissance du départ en retraite de l'un de ses anciens confrères, Agent Général dans son secteur, cela nous permettrait de le contacter et de le rencontrer.

D'autres façons de recruter sont offertes par certaines Compagnies d'Assurances qui nous transmettent des listes de partants probables dans les deux années à venir. (C'est le cas de **MMA-AZUR** pour ce qui nous concerne).

Ces fichiers sont très intéressants à exploiter.

Enfin, il existe une source qui nous donnerait beaucoup de satisfaction et à laquelle nous avons hâte d'accéder : il s'agit des listes qui permettent à **agéa** et **CAVAMAC-PRAGA** d'adresser un courrier aux Agents Généraux en âge d'arriver à la retraite.

Mais, nous n'avons pas, pour l'instant, la possibilité d'obtenir ces listes, pour, semble-t-il, des raisons de confidentialité informatique et de liberté.

Le nerf de la guerre ce sont, bien sûr, les finances mais pour cela encore faut-il qu'il y ait des adhésions !..

Alors, chers amis, soyez vigilants et alertez votre Délégué de Région dès que vous avez connaissance d'un Agent Général qui prépare son départ en retraite.

Nous pourrions ainsi continuer de travailler, et avec votre participation, j'en suis sûr et vous le prouverez, notre Amicale **AGAR AZUR**, aura encore de beaux jours devant elle !...

Daniel MARCOURT

A noter sur vos tablettes :

ASSEMBLEE GENERALE AGAR AZUR

Jeudi 8 octobre 2015

Espace AZUR à Chartres

On compte sur vous !

Le CHATEAU de VINCENNES

Région "Paris - Ile de France" le 7 Avril 2015

Bernadette DEMANGE, Déléguée de Région, accueille la douzaine de participants et les remercie de leur présence et de leur fidélité.

Elle regrette la faible participation et le manque de délicatesse de la part des adhérents qui ne prennent pas la peine de répondre.

Elle donne, ensuite, la parole à Daniel MARCOURT notre président qui a bien voulu participer à cette réunion.

Intervention du Président

Notre Amicale compte 257 Adhérents, le fichier adhérents est à jour grâce à Louis COURIVAUD et Antoine VAN LOON ce qui facilite les travaux comptables et l'envoi du bulletin.

Notre Trésorerie est saine et positive en dépit des frais engagés pour les festivités du XX^{ème} anniversaire.

Le Président nous confirme : pas de revalorisation de notre retraite au 1^{er} Octobre. La CAVAMAC est intraitable. Par ailleurs, l'UNAAGAR est entrée en discussion afin d'obtenir une meilleure représentation à CAVAMAC (3 représentants retraités sur 25 au CA !...) et PRAGA.

Concernant les Agents Généraux, nouveaux retraités, l'adhésion par BUA (Bulletin Unique d'Adhésion) est fixée en 2015 à 70 € et permet d'adhérer à l'Amicale de Compagnie et à l'Amicale de Région et de bénéficier de tous les avantages UNAAGAR.

Des explications seront données à la prochaine Assemblée Générale.

Bernadette reprend l'ordre du jour :

Le compte-rendu de la réunion du 01.04.2014 est approuvé.

Elle remercie vivement nos amis retraités MMA qui mettent sous pli le Bulletin.

Les souvenirs du voyage au Mexique sont évoqués.

Moscou St-Petersbourg vont être visités en Juin 2015 par 41 Agents impatients.

Le futur voyage n'est pas encore déterminé. Le choix est difficile pour 2016 (Ouest Américain, Madagascar, Costa Rica, Rajasthan ?).

La prochaine Assemblée Générale à Chartres est fixée au 8 Octobre 2015. Réservez cette date et, venez nombreux

Un Conseil d'Administration aura lieu le 7 Octobre après-midi.

Un confrère excusé du 78 suggère que la prochaine réunion Paris Ile de France se déroule dans le 78 car il y a aussi de beaux châteaux. Nous avons opté pour Saint Germain en Laye en 2016 et nous vous y attendons nombreux.

Les bretons nous concoctent une sortie régionale en Bretagne en Septembre 2015 (voir par ailleurs).

Après tout ce travail, Bernadette déclare close la réunion et nous invite à prendre l'apéritif qui sera suivi d'un délicieux repas.

L'après-midi les plus courageux sont invités à arpenter le château de Vincennes sous un soleil radieux.

Un guide passionnant nous raconte l'histoire de ce somptueux château.

Nous nous quittons deux heures plus tard, joyeux, heureux de cette belle journée en nous donnant rendez-vous l'année prochaine, en plus grand nombre si possible.



C'était super.....A l'année prochaine.

Bernadette DEMANGE et Henri DESCHAMPS

Bretagne & Normandie au Mont St Michel le 17 Avril 2015



Les anciens collègues de Bretagne et de Normandie se sont réunis au Mont Saint-Michel le vendredi 17 avril. Nous étions 25 présents pour cette journée touristique, certains collègues excusés n'ont pu se rendre à cette réunion du fait que leurs petits-enfants étaient en vacances scolaires.



Nous nous sommes retrouvés en fin de matinée pour une première visite consacrée aux nouvelles installations du barrage sur le Couesnon. *



L'assistance d'une guide a rendu la visite intéressante.

Puis nous sommes remontés dans les navettes pour nous rendre au pied du Mont et escalader la rue principale afin de nous rendre aux "Terrasses Poulard" pour le déjeuner.

En attendant notre apéritif, notre Président Daniel Marcourt, est intervenu pour nous communiquer les dernières nouvelles de notre Amicale et nous faire part principalement des préoccupations que nous éprouvions sur la non revalorisation actuelle de notre retraite.

Après nous être bien restaurés, nous avons pu visiter le Mont Saint Michel, avec l'assistance de notre ami et collègue Roger Burnel qui connaît particulièrement le site en nous faisant découvrir la promenade sur les remparts. La route étant longue, certains ont dû nous quitter alors qu'un petit groupe partait pour visiter l'Abbaye.

La journée fut donc réussie, sous un ciel printanier dans un climat de parfaite convivialité.

Michel Leroux

Hubert Loir

Gérard Campéon



* Grâce aux forces conjuguées de la mer, du Couesnon et du nouveau barrage, les sédiments seront chassés au large du Mont. Après la mise en fonction de l'ouvrage et de chasses progressives, il faudra plusieurs années, marée après marée, pour débiter les millions de mètres cube de sédiments accumulés et abaisser progressivement le niveau des grèves. L'originalité de ce barrage réside dans son mode de fonctionnement. Les vannes peuvent fonctionner dans les deux sens, lorsque l'eau s'écoule de l'amont vers l'aval et inversement, selon les conditions de marées et le débit du fleuve.

VANNES et Golfe du MORBIHAN - 16 et 17 Septembre 2015

Les Journées Touristiques Régionales de la Région Bretagne

Nous vous rappelons l'annonce faite dans le dernier bulletin et l'invitation qui vous a été adressée par mail vous demandant une réponse pour le mois de Mai.

Cette sortie est avancée d'un jour et se déroulera les 16 et 17 septembre prochains.

De plus, dans un esprit d'ouverture le Président a proposé l'accès de ce séjour à nos amis d'AAAMMA (l'Amicale des Anciens Agents MMA de la Région)... Ces derniers seront les bienvenus.

Nous ne pourrions accepter plus de 44 participants, les inscriptions s'arrêteront donc dès que nous aurons atteint ce nombre.

Nous vous proposons de découvrir Vannes, le Golfe du Morbihan et ses environs.

Comme en témoignent de nombreux **mégalithes** la région de Vannes est occupée par l'homme depuis plus de **5000 ans**. Le **Golfe du Morbihan**, (Mor-Bihan signifie petite mer en breton).

Ce bassin de 12 000 ha est parsemé d'une **quarantaine** d'îles, certaines habitées comme l'île d'Arz et l'île aux Moines. Le Golfe est un **lieu unique** où la terre et la mer se mêlent en paysages changeants. Le Golfe du Morbihan fait partie du Club des Plus Belles Baies du Monde.

Le programme proposé est le suivant :

1er jour : visite guidée de la ville ancienne à pied au fil de ses ruelles médiévales, ses maisons à pans de bois, ses hôtels particuliers, sa cathédrale, à l'abri des remparts.

Un tour du Golfe avec escale d'1H30 sur l'île aux Moines ;

Dîner en commun.

2ème jour : visite des Alignements de CARNAC et la Maison des Mégalithes (plus grand site mégalithique du monde) puis visite du Tumulus St-Michel qui domine la ville de CARNAC ;

Déjeuner à QUIBERON ou la TRINITE et Retour par le port de St-Goustan à AURAY et nous terminerons ces deux jours par un dîner d'au-revoir.



Renseignements : Michel DEMESLAY michel.demeslay@gmail.com

André APOSTOLLO et Christian DAIROU

Délégué et Délégué-Adjoint de PACA

C'est lors de la sympathique réunion d'avril dernier dans Le Lubéron que notre ami André a succédé à Jacques Santeuil comme Délégué de la Région "Provence - Alpes - Côte d'Azur "

avec comme Adjoint l'ami Christian, plus jeune que jamais, efficace, toujours dévoué aux bonnes causes, et notamment à AGAR AZUR.

Souhaitons-leur la bienvenue et, remercions-les de leur dévouement, tout comme nous remercions Jacques, notre trésorier, pour son œuvre.



Désolé, ce n'est pas l'escalier du festival de Cannes ! Nous ferons mieux l'année prochaine à Épernay. Promis...

Un nouveau président à Agea

À l'occasion de son Assemblée générale électorale, **Patrick EVRARD** et ses colistiers ont été élus à la Présidence d'Agea avec 60,64% des voix.

Il succède ainsi à Hervé de VEYRAC dont il a chaleureusement et sincèrement salué l'action à la tête de la Fédération de 2012 à 2015.

Michel PICON, également candidat à la Présidence, a salué l'élection de Patrick EVRARD.

L'unité de la Fédération est avec cette élection démocratique pleinement réaffirmée. Le nouveau Comité directeur entend bien "consolider, capitaliser, innover et continuer d'avancer avec force" dans l'esprit de la politique menée par Hervé de VEYRAC et ses président(e)s adjoint(e)s.

Composition du Comité directeur 2015/2017

Patrick EVRARD, Président, agent général Gan à Rouen (76)

Laurent BOULANGEAT, Président adjoint, agent général Generali à Annecy (73)

Emmanuel GABORIAU, Président adjoint, agent général Axa à Bordeaux (33)

Gilles LEPEYTRE, Président adjoint, agent général MMA à Montreuil (93)

Karine MORTAIGNE, Présidente adjointe et Trésorière, agent général Mutuelle de Poitiers à Lisieux (14)

Bruno PELISSIER, Président adjoint, agent général Allianz à Marseille (13)



Le nouveau comité directeur d'Agea. Gilles Lepeyre est le deuxième à gauche.

Nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre amicale :

- Xavier JALAGEAS** de Veyrac (87)
- Solange SANNA** de Lauzach (56)
- Louis COSYNS** de Dun sur Auron (18)
- Daniel MARCOURT** de Amiens (80)
- Michel ROLLIN** de Vittel (88)

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de :

- Georges VERDON** de La Roche sur Yon (85)
- François PINOCHE** de Eu (76)
- Andrée BOCHON** de Joch (66)

Notre amicale présente aux familles de nos amis disparus ses sincères condoléances.

Amicale des Anciens Agents des M.M.A.
17 rue des Cerisiers
72460 Savigné l'Evêque
Tél et fax : 02 43 27 27 92
email : geranette@orange.fr